



PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

En date du samedi 27 Novembre 2021

Le 27 Novembre 2021 à 18h30, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la M.J.C. Beauregard, 2 place Maurice Ravel à Nancy, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 07 Septembre 2019.

L'Assemblée est présidée par Claude LANGLARD assisté de Michel JACQUES, trésorier, et de Corinne BOURGEOIS en qualité de secrétaire de l'Association.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

On peut constater que 74 membres de l'association sur 126 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- 1) *introduction ;*
- 2) *historique*
- 3) *faits divers 2020/2021*
- 4) *activités prévues en 2020/2021*
- 5) *bilan financier*
- 6) *Questions diverses ;*
- 7) *Conclusion et remise de diplômes ;*

Allocution de bienvenue :

Claude LANGLARD ouvre la séance à 18h30 de la 20 ème assemblée et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale

Cette année encore, le Marine Club présente sous forme vidéo projection cette réunion.

1) Rapport moral :

Un exposé succinct sur l'historique du club est fait pour les nouveaux adhérents.

Depuis la création du club en 1999, le club a enregistré en 2019/2020 126 licences, et compte à ce jour 24 encadrants + 10 E0 et dispose de 3 sections :

- Section "ados";
- Section "adultes";
- Section "vie du club".

Notre activité est basée sur le loisir, notre but est de faire de la qualité plutôt que de la quantité.

Chaque section est détaillée avec les responsables et les prérogatives qui leur sont accordées.

La "vie du club" comprend les membres du conseil d 'administration, la partie médicale, le gonflage et la communication.

Cette année, le club s'entraîne tous les vendredis de 21 heures à 22 heures 30 à la piscine olympique de Gentilly, et ce, hors vacances scolaires.

Nouveautés au club :

- Les licenciés plus actifs
- Recyclage secourisme
- Stage nitrox

Des plongées ont été faites en 2020/2021 en mer et en milieux naturels et artificiels.
72 participants en fosses

Plusieurs sorties en mer ont eu lieu :

- Mai 2021 : sortie licenciés et Niveau 3 à FREJUS
- Octobre 2021 : Sortie des ados à FREJUS, 6 passages de niveau2

Ainsi qu'en milieux naturels et artificiels :

- Avril 2020 : Plobsheim
- Mai 2020 : Plobsheim
- Mai 2021 : Plobsheim
- Mai 2021 : Gravière du fort
- Juin 2021 : Plobsheim
- Juin 2021 : Fosse St Dié
- Juillet 2021 : Fosse St Dié
- Août 2021 : Fosse St Dié
- Août 2021 : Todi
- Septembre 2021 : Plobsheim
- Septembre 2021 : Fosse St Dié
- Octobre 2021 : Kurzell

Soirée :

- Juin 2022 : soirée de fin d'année en fonction de l'état sanitaire à Roville dvt Bayon

Prévisions des sorties en milieu naturel et piscine 2021/2022 :

- *Plongées en fosse 10 env : Luxembourg, Allemagne, Todi*
- *Janvier 2022 : Stage enfants sur 5 mercredise*
- *Sorties en gravière à partir avril 2022*

- *Mai 2022 : sortie licenciés au Lavandou*
- *Février 2022 : Stage MJC enfants 12 ans*
- *Opérations de nettoyage*
- *Séances de baptême pour différentes associations*
- *Préparations N1, N2, N3, E1, rifap, nitrox simple et confirmé*
- *sortie en milieu naturel hors période hivernale (dates fixées au coup par coup)*
- *Sortie ado Toussaint Octobre 2022 ??*
- *Recyclage secourisme pour encadrement et licenciés*
- *Avril 2022 : Voyage en Egypte*

Sur le plan sportif :

- 177 baptêmes ont été réalisés, en grande partie pour des associations.
- Nous avons également organisé des stages « découverte de la plongée » en juillet/août 2021 en partenariat avec le Grand Nancy.
- Le club a établi 126 licences cette saison.

FORMATIONS :

Au cours de cette saison :

- 10 formations niveau 1 adultes ,
- 5 formations niveau 1 ados,
- 2 formations niveau 2 adultes,
- 7 formations niveau 2 ados dont 6 reçus,
- 4 formation niveau 1 individuel,
- 2 formations nitrox de base,
- 1 formation nitrox confirmé,
- 2 formations initiateur,
- 13 formations bronze argent et or,
- 3 RIFAP et recyclage secourisme,
- 4 formations E3 dont 1 validation

FAITS DIVERS 2020-2021 :

- Achat de 2 marabouts,
- Aménagement de la remorque adulte,
- Gonflage 1 fois par semaine Achat d'une plancha,
- Achat de 5 robinets de plongée,
- Travail dans l'ombre : entretien du matériel-suivi des détendeurs et stabs, gonflage, tiv, réparation des bouteilles et stabs.
- Préparation du matériel pour les vendredis soir et les sorties

Avant de conclure, Claude remercie tous les membres actifs « *qui travaillent dans l'ombre* » tant administratif que technique qui permettent au Marine Club de bien fonctionner.

Le rapport moral terminé, aucune question n'étant posée, celui-ci est mis au vote.

Vote du rapport moral :

Aucune abstention, aucune voix contre, le rapport moral est adopté à l'unanimité sous les applaudissements de l'Assemblée.

2) Rapport et compte-rendu financier :

Michel, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2020/2021. Il informe l'Assemblée que le compte de résultat fait apparaître un résultat négatif de 941.98 €.

Un détail des principales dépenses et recettes est énoncé, tel que le coût des entrées piscine, des achats de licences, etc.... ainsi que des recettes comme les cotisations, etc....

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2020/2021.

Vote du rapport financier :

Aucune abstention, aucune voix contre, le rapport financier est adopté à l'unanimité sous les applaudissements de l'Assemblée.

4) Questions diverses :

Claude LANGLARD, responsable de la partie technique, fait un exposé sur les plongées, qu'elles soient en piscine, en milieu naturel ou en fosse et annonce une liste non exhaustive de sorties pour la saison 2021/2022.

Il rappelle également aux adhérents d'être « un peu plus disciplinés » quant aux réponses à retourner car un problème de gestion se pose ensuite.

Quelques points sont rappelés :

- bonnet est obligatoire à la piscine,
- créneau piscine vendredi de 21h à 22h30,
- douche obligatoire,
- rinçage des bouteilles et pas de combinaison,
- initiation à la plongée,
- pas de stationnement sur les places handicapés,
- pas de sac sur les bacs à fleurs à la piscine,
- pas de sac de plongée dans le hall d'entrée,
- penser à vous inscrire sur le tableau avec les chèques,
- séparer les nageurs des plongeurs avec une ligne d'eau.
- Penser à vous inscrire sur « inscription facile » avec paiement dans les 8 jours maxi

Remises des diplômes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Claude LANGLARD lève la séance à 19h50.

Nancy, le 27 Novembre 2021

Le Président,

La Secrétaire,